



DR

François Saint-Pierre

France

Biographie

François Saint-Pierre, avocat, spécialiste de droit pénal, est l'un des avocats du journal *Le Monde*. Il défend également Air France dans l'affaire du crash du vol Rio-Paris. Il est l'auteur de nombreux articles ainsi que de plusieurs ouvrages sur des questions judiciaires. Il est également le rédacteur dans le Répertoire Dalloz des fascicules « Défense pénale » et « Délit d'audience ».

Depuis 2015, il est associé à la direction de l'Institut de défense pénale (Marseille), organisme de formation professionnelle des avocats.

Mots-clés

- > Loi
- > Droit pénal

Ressources

Le site internet de François Saint-Pierre :
www.fspavocats.com

Sur le site du quotidien *20 Minutes*, François Saint-Pierre répond aux questions des internautes sur les juges d'instruction :
<http://www.20minutes.fr/vousinterviewez/286967-20090108-questions-juges-instruction>

Bibliographie [ouvrages]

- Le Guide de la défense pénale* (Dalloz, 8e édition, 2014) (1377 p.)
- Au nom du peuple français. Jury populaire ou juges professionnels ?* (Odile Jacob, 2013) (199 p.)
- Avocat de la défense* (Odile Jacob, 2009) (236 p.)

Presse

« Ceux qui ont déjà observé et écouté M^e François Saint-Pierre au sein d'un prétoire retrouveront dans l'essai qu'il consacre aux avocats pénalistes tout ce qui, chez lui, agace et séduit. [...] L'essentiel est dans la rigueur et la profondeur d'une réflexion qui inscrit cet essai dans la lignée des grands livres d'avocats qui se sont penchés sur l'essence de leur métier et l'art de bien l'exercer. »

Le Monde des livres à propos de *Avocat de la défense*

Le Guide de la défense pénale (Daloz, 8e édition, 2014) (1377 p.)



Choisir un avocat, le consulter, prendre connaissance du dossier, en détenir une copie, argumenter, interroger les témoins ou demander une expertise technique constituent des droits de la défense. De même que l'exercice des voies de recours, pour contester une décision défavorable, critiquer l'illégalité de la procédure, voire, s'il le faut, mettre en cause l'impartialité du juge. L'ensemble de ces droits est traité dans cet ouvrage comme des actions qu'ouvre la loi aux personnes poursuivies pour leur permettre de se défendre, de réfuter l'accusation et de démontrer leur thèse.

Des droits-actions qui forment un système de défense pénale, articulant les droits fondamentaux de la défense et les procédures nécessaires à leur exercice effectif. Destiné aux avocats, mais aussi à tout lecteur passionné des questions de justice et de libertés, ce manuel confronte les contingences de la pratique judiciaire aux exigences de la défense pénale. Cette huitième édition est à jour des dernières réformes comme des pratiques nouvelles introduites par la question prioritaire de constitutionnalité (QPC).

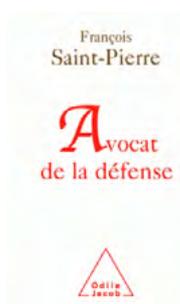
Au nom du peuple français. Jury populaire ou juges professionnels ? (Odile Jacob, 2013) (199 p.)



Qui doit juger quand il y a eu crime ? Dans notre pays, la justice criminelle est rendue par des jurés populaires, c'est-à-dire par des citoyens, comme vous et moi, qui ont été tirés au sort. Est-elle plus fiable ainsi ? Plus fiable que si elle était rendue par des juges professionnels ? La plupart des jurés remplissent leur mission avec conscience et découvrent ainsi ce qu'est la réalité de la justice pénale.

Les présidents de cours d'assises eux-mêmes le disent : leur présence à leurs côtés noue un lien nécessaire entre la société et la magistrature. Le jury populaire serait, disent-ils, la condition d'une justice démocratique. Mais les jurés remplissent-ils vraiment ce rôle de garants, de contre-pouvoir que l'on attend d'eux ? Les procédures en vigueur leur en donnent-elles les moyens ? Une plongée en pleine cour d'assises pour mieux comprendre comment se déroule un procès criminel, quel est le rôle précis du président de la cour d'assises, jusqu'où s'étend son pouvoir, et qui décide, au bout du compte, de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé.

Avocat de la défense (Odile Jacob, 2009) (236 p.)



« Depuis le début du XIX^e siècle, nous nous représentons l'avocat comme un plaideur. Mais l'avocat est aussi un conseil, dont les avis guident et soutiennent son client dans les affres et les dédales de la procédure. Ce livre décrit et analyse ce que sont ses missions traditionnelles, mais aussi celles qu'il doit assurer dans le cadre d'un système judiciaire qui tente de se moderniser. Veillant à la légalité des poursuites, participant à une contre-enquête des faits, puis à l'audience, livrant un contre-interrogatoire des témoins,

des experts et de l'accusé, l'avocat remplit en effet un rôle crucial de contre-pouvoir judiciaire.

La réforme du système judiciaire, en France, est un débat permanent depuis les années 1990. Faut-il maintenir le juge d'instruction ou bien le supprimer pour en confier les pouvoirs au procureur de la République ? Comment assurer l'équité des enquêtes ? Et quelles garanties, quels droits supplémentaires attribuer à l'avocat de la défense ? Quelle doit être la mission de ce défenseur au cours du procès pénal ? Une procédure de nature accusatoire serait-elle finalement préférable ? Autant de questions auxquelles ce livre apporte des éléments de réponse. » F. S.-P